

INFORMATIONS POUR LE PATIENT

INSTRUCTIONS POUR LE PRÉLÈVEMENT DES EXPECTORATIONS

Le prélèvement doit être effectué le matin à jeun.

Il est nécessaire de :

- ⇒ se procurer un récipient stérile pour le prélèvement (vendu en pharmacie) ;
- ⇒ se laver correctement la cavité buccale et se gargariser avec de l'eau ;
- ⇒ prélever les expectorations dans le récipient stérile **après avoir toussé** : les expectorations doivent provenir des voies respiratoires inférieures et ne doivent pas être de la salive. En cas de difficulté à expectorer, il est possible de provoquer la toux à l'aide d'aérosols contenant du sérum physiologique (non médicamenteux).

Effectuer au préalable l'enregistrement de l'échantillon au service de caisse/dépôt avec :

- l'ordonnance du médecin prescripteur ;
- les documents d'identification personnelle (carte de santé [tessera sanitaria], carte d'identité, cartes d'exemption éventuelles).

Remettre le récipient si possible **dans les deux heures** au Centre de prélèvement.